



Baie vitrée avec seuil encastré

Par **laetie13**, le **07/07/2015** à **18:46**

Bonsoir,rrrrNous sommes en pleine construction de maison individuelle et dans ce cas, nous avons choisi des baies vitrées à seuil encastré pour la pièce principale afin d'avoir un accès facilité sur la terrasse à venir .rrrrPar contre, grosse surprise lorsqu'on s'est aperçu que l'une d'elles avait un seuil à +1,8 cm du sol fini (et bien sûr, sur la baie vitrée qui donnera sur la terrasse). rnrEst-ce que c'est normal et est-ce que le constructeur dispose d'une marge qui lui autorise à la mettre à cette hauteur? D'autant que celle d'à côté (moins de 2,5 m de distance l'une de l'autre) est à "seulement" +0,3cm.rrrrPour la petite anecdote, le fait d'avoir choisi une fenêtre à seuil encastré nous a fait rajouter, qui plus est, une belle plus value !!!rrrrMerci par avance pour votre aide ou si vous connaissez des organismes qui peuvent nous orienter parce que, malgré plusieurs recherches, je n'ai pas réussi à obtenir de réponse.